

Collex-Bossy

Concerne

Formulaire de pose d'un miroir

Commune de **Collex-Bossy**

DEMANDE DE POSE D'UN MIROIR		
Demandeur:		
Adresse:		
Lieu ou adresse de pose :		
Date d'intervention :		
Numéro de téléphone :		
E-Mail :		
Documents à fournir :		
•	Accord du propriétaire du foncier (Plan de situation au 1/250 (https://https://www.etat.ge.ch/geoportail/%2CPLAN_SITG&scale=200000) Croquis d'implantation du miroir Modèle de miroir choisi.	ge.ch/sitg/cartes/simples ou
En signant ce document, le demandeur s'engage à acheter, placer, entretenir et réparer à ses frais le miroir ainsi que tous autres frais éventuels liés à cette pose.		
Le dispositif devra être conforme aux normes en vigueur et ne devra gêner ni le cheminement des piétons, ni la circulation des véhicules.		
La Commune peut faire modifier ou enlever en tout temps le dispositif en cas de gêne, risque d'accident ou autres, ceci à la charge du demandeur.		
Collex-	-Bossy le :	Signature :
	•	-

Route de Collex 199 CH 1239 Collex-Bossy T +41 22 959 77 00 F +41 22 959 77 19 info@collex-bossy.ch www.collex-bossy.ch